ID: 060-216004341-20200723-DELIB52\_20-DE





Département de l'Oise Arrondissement de Clermont Commune de Mouy

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES

#### **DELIBERATIONS**

DU

## **CONSEIL MUNICIPAL**

DU

#### 21 JUILLET 2020

**OBJET**: Affectation du résultat 2019.

L'an deux mil vingt,

le vingt-un juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

### Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON (arrivée à 19h15), Monsieur HAUTDEBOURG, Madame RIVIÈRE, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT (départ à 20h47), Monsieur TERRIER, Madame SEBIH, Monsieur BARRIER, Madame BOUZAKNOUN, Monsieur NÉRIN, Madame LENOIR, Monsieur CORTÈS, Madame MOREL, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Monsieur FEBVAY, Madame BÉRAULT, Monsieur LAMAAIZI, Mesdames ROUXEL et CROS, Monsieur DERUEM (arrivé à 19h20), Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI et Madame SÉNÉCHAL.

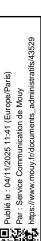
#### Etaient absents:

Monsieur LOUIS, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame BRETON. Monsieur VERCOUSTRE, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur LAMAAIZI. Madame DELAFONTAINE, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame SÉNÉCHAL.

Monsieur BOURGEOIS, absent excusé.

Madame Céline LENOIR est désignée secrétaire.

Affectation du résultat 2019.



## Le Conseil,

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la loi n° 94.504 du 22 juin 1994,

Considérant qu'en M14, le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation,

Considérant le résultat du Compte Administratif relatif à l'année 2019, l'affectation du résultat est décrite comme suit :

# Détermination du résultat de la section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	- 5 176 551,65 €
Recettes de fonctionnement	+ 5 540 872,67 €
Excédent de fonctionnement	+ 364 321,02 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	± 155 943,67 €
Résultat d'exploitation à affecter (002)	+ 520 264,69 €
(ou excédent de fonctionnement globalisé)	

## Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

beter mination du besoin de mancement de la section d'investissement	
- 1 200 847,74 €	
+962 498,04 €	
- 238 349,70 €	
+ 143 211,88 €	
- 95 137,82 €	
- 201 966,16 €	
90 027,79 €	
- 111 938,37 <b>€</b>	
- 111 938,37 €	
<u>- 95 137,82 €</u>	
- 207 076,19 €	

Considérant que le besoin de financement de la section d'investissement, c'est-à-dire le solde d'exécution positif (001) corrigé du solde des restes à réaliser, s'élève à 207 076,19 €uros,

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

## Délibère

<u>Article 1</u>: Proposer au Conseil Municipal d'affecter le résultat d'exploitation (ou de fonctionnement globalisé) de +520 264,69 €uros comme suit :

- Affectation au financement de la section d'investissement (recette 1068) pour 207 076,19€uros.
- Affectation au compte 002, résultat de fonctionnement reporté pour 313 188,50 €uros.

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le



ID: 060-216004341-20200723-DELIB52\_20-DE

<u>Article 2</u>: Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, à Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 27

Pour: 24 Contre: 0 Abstention: 3

Adopté à la majorité

Date de l'affichage : 23/07/2020

N°

: 52/20

